

Archives et transparence, une ambition citoyenne

Retour sur le Forum
des archivistes
3-5 avril 2019,
Saint-Étienne

Coordination :

Laurent Ducol,
co-pilote du comité
d'organisation,
avec le soutien
d'**Antoine Meissonnier**,
président du comité
scientifique



Introduction

Une nouvelle édition, la troisième... et un nouveau succès !

La profession était au rendez-vous du Forum des archivistes. Mais pas seulement. La « société civile » était également très bien représentée. Le choix du thème de la transparence nécessitait en effet d'associer un public beaucoup plus large dès l'origine et notamment parmi les intervenants.

Leur contribution a permis d'ouvrir largement le champ de notre réflexion autour des enjeux et missions de notre profession vis-à-vis des publics. Au-delà, ils ont apporté aux débats une dimension émotionnelle dont nous ne soupçonnions pas l'ampleur initialement, et ceci dès le premier jour avec le témoignage d'Irène Frachon dont beaucoup d'entre nous garderont un souvenir profond.

Ce troisième Forum est donc aussi pour nous tous un marqueur important pour le développement de notre association. Il a démontré encore une fois notre capacité à mobiliser les énergies autour d'une question de société fondamentale, mais aussi à nous réunir autour d'instantanés de convivialité. Et comme pour les fois précédentes, à peine la représentation achevée, les acteurs sont tous repartis sur le terrain, motivés comme jamais, en se promettant de se retrouver dans trois ans... mais ceci est déjà une autre histoire.



Remerciements à la Ville de Saint-Étienne

Toute l'équipe des Archives municipales de Saint-Étienne s'est fortement mobilisée avant, pendant et après le Forum, et a ainsi contribué au succès de l'événement ! Qu'ils soient ici vivement remerciés !



Membres des Archives municipales de Saint-Étienne, des Archives départementales de la Loire et permanents de l'AAF en pleine préparation des sacs, le lundi 1^{er} avril © AAF



Cocktail de bienvenue offert par la ville de Saint-Étienne au musée de la Mine le 3 avril 2019 (de gauche à droite, Cyril Longin, Laurent Ducol, Pierre-Frédéric Brau et Marc Chassaubene, adjoint du maire de Saint-Étienne) © AD42/Alexandre Delabre

#AAFSaintÉ19

Gazouiller ou ne pas gazouiller? Que révèlent les tweets du forum? Lancée dès le tweet d'annonce du forum, le 13 octobre 2017, et près de 7400 messages plus tard, quelles informations peuvent être tirées de cette collecte? Voici un rapide tour d'horizon des principales tendances.

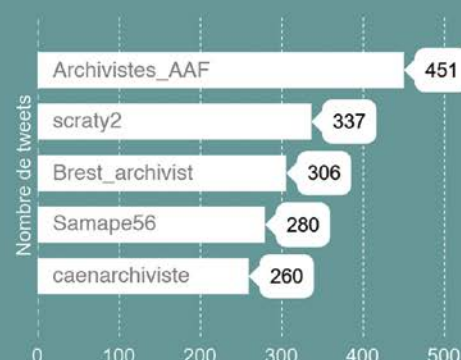
Les mots-clés utilisés



542 mots-clés utilisés.
#AAFSaintÉ19 utilisé plus de 7300 fois.

663 Personnes ont tweeté

Top 5 des tweetos



Suivi dans le temps

7343 tweets entre le 13 octobre 2017 et le 30 avril 2019.

1er tweet le 13 octobre 2017, 61 tweets en 2017, 940 en 2018 et 6342 en 2019.
4366 durant les 3 jours du forum.

Décompte réalisé après nettoyage du fichier source et à partir de données collectées entre le 13 octobre 2017 et le 30 avril 2019.



Anne-Laure Donzel
Archives régionales de Bretagne



On en a parlé dans la presse !

Retour sur la conférence inaugurale tenue par Irène Frachon, à 3mn10 du JT local de Saint-Étienne, le 8 avril 2019.

Georges Rivoire, «**Forum des archivistes : 800 congressistes à Saint-Étienne**», *L'essor Loire*, 6 avril 2019 [https://www.essor42.fr/galeries-photos/forum-des-archivistes-800-congressistes-a-saint-etienne-839.html?fbclid=IwAR3oaEbOmDW3c1JwZxYcoJYQVtLbyCL4nVsdI5YS_SKo9WjD954c06Wt2PUJ].

Gabriel Zignani, «**Le droit sous toutes les coutures au Forum des archivistes**», *La Gazette des communes*, 5 avril 2019 [<https://www.lagazettedescommunes.com/616434/le-droit-sous-toutes-les-coutures-au-forum-des-archivistes/>].

Entretien avec Irène Frachon : « J'ai toujours essayé de jouer la transparence »



Irène Frachon lors de la conférence inaugurale
© AD42/Alexandre Delabre

C'est en 2010, après la publication du livre *Mediator 150 mg. Combien de morts ?*¹, que l'affaire du Mediator est médiatisée. Ce dernier était un médicament fabriqué et commercialisé par les laboratoires Servier pour traiter le diabète et encouragé pour être prescrit par les médecins aux personnes en surpoids. Mais à Brest, en 2007, une pneumologue du CHU constate des cas d'atteinte cardiaque chez des patients traités par le benfluorex (principe actif du Mediator), médicament « coupe-faim » très largement diffusé en France (300 000 traitements). Cette pneumologue, c'est Irène Frachon. Auteur du livre cité ci-dessus, elle est lanceuse d'alerte dans cette affaire (elle reçoit à ce titre le 11 octobre 2011 le prix Éthique, catégorie Lanceur d'alerte citoyen, lors des prix Éthiques et Casseroles 2011 de l'association Anticor). Dix ans après son enquête, son combat n'est toujours pas terminé. En effet, si le Mediator a été retiré de la vente en novembre 2009, Irène Frachon attend encore l'indemnisation de toutes les victimes, et surtout le procès visant les membres des laboratoires Servier, qui avaient, dans un premier temps, nié et même, d'après l'ordonnance de renvoi des juges d'instruction, dissimulé sciemment les conséquences mortelles du Mediator.

Le combat d'Irène Frachon s'est élargi à la dénonciation des conflits d'intérêts omniprésents entre industrie pharmaceutique et corps médical. Elle a répondu à la sollicitation du comité scientifique du Forum des archivistes pour parler de la transparence dans le milieu médical, et surtout pharmaceutique. Lors de la conférence inaugurale du Forum des archivistes, elle est revenue sur le déroulement de son enquête et sur ses recherches, en montrant comment elle a rassemblé et utilisé les archives pour cela. Elle a également accepté de répondre à nos questions après la conférence, qui a été unanimement plébiscitée par le public.

1. Irène Frachon, *Mediator 150 mg : combien de morts ?*, Brest, éd. Dialogues, coll. « Ouvertures », 2010.

Nous lui avons d'abord demandé quelles étaient les raisons de sa présence à un forum d'archivistes, elle qui parcourt la France pour expliquer son enquête et son combat à des publics liés au domaine médical. « J'y vois un peu mon intérêt personnel », nous répond-elle. En effet, on lui a posé, au cours de son enquête, de nombreuses questions relatives aux archives. Elle y a eu recours à plusieurs reprises lors de ses recherches — en particulier les archives du CHU de Brest, où elle exerce —, d'abord pour trouver les dossiers médicaux des patients touchés par le Mediator, puis pour identifier le médicament. Elle remercie par ailleurs la revue *Prescrire*, grâce à laquelle elle a pu accéder à des archives datant des années 1970 qu'elle ne trouvait nulle part ailleurs. Elle a également pu accéder, grâce

au député Gérard Bapt, à des archives administratives normalement non consultables, notamment celles de l'Agence du médicament. Irène Frachon a rencontré de nombreux obstacles dans sa démarche de recherche à partir d'archives, elle qui était alors novice en la matière. Ce ne sont cependant pas ceux qu'elle imaginait rencontrer initialement. En effet, elle a eu des difficultés à trouver des archives, notamment dans les cabinets médicaux chez qui les patients obtenaient leurs ordonnances : elle l'explique par la responsabilité que pourraient endosser les prescripteurs du médicament dans cette affaire, nous énumérant des disparitions d'archives « parfois pas très crédibles ». Concernant l'enquête, Irène Frachon nous explique que les laboratoires Servier se sont opposés (en vain) à la perquisition de leurs archives, et qu'ils ont par ailleurs essayé d'en détruire une partie. Une très bonne question a d'ailleurs été posée par une archiviste à la fin de la conférence inaugurale du Forum des archivistes : elle a demandé si ce délit faisait partie des chefs d'accusations retenus pour le procès à venir, ce à quoi Irène Frachon a répondu qu'il a été soulevé mais finalement abandonné malgré certaines fortes

« J'ai une obsession mémorielle. »

présomptions. Elle conclut sa réponse en nous disant porter un intérêt important pour ses archives, car elle souhaite avant toute chose les trier, les classer et les conditionner correctement, afin de pouvoir revenir sur cette affaire à l'avenir. Devoir faire une recherche dans les archives en étant novice en la matière, peut, nous le savons, s'avérer être très compliqué. Irène Frachon nous l'avoue, et nous explique qu'elle a dû s'entourer de spécialistes et s'inspirer de travaux similaires pour y trouver des méthodes. Elle s'est alliée avec beaucoup d'acteurs ayant plus de droits sur les archives (le député Gérard Bapt par exemple, auparavant cité) et se satisfait que d'autres personnes après elle (les juges d'instruction, les gendarmes) soient allées consulter les archives auxquelles elle n'avait pas accès. Irène Frachon s'est donc appuyée sur les travaux de tous ces acteurs pour produire une synthèse des sources. Elle nous confie même qu'elle a reçu de nombreux courriers et documents à son bureau, parfois utiles, parfois n'ayant rien à voir avec son enquête.

La pneumologue de Brest reconnaît que la masse d'archives recueillies pour le procès à venir est monumentale, mais elle n'en oublie pas moins la priorité pour ces documents : les conserver. Son souhait premier est en effet de maintenir vivant le souvenir des victimes du Mediator, qu'elles soient décédées ou encore en vie. Elle a, pendant sa conférence, parlé de ses archives, de l'état dans lequel elles sont et de ce qu'elle voudrait en faire dans le futur. Nous sommes revenus sur ce point avec elle pour mieux comprendre de quoi elles étaient composées. Avec un petit sourire aux lèvres, elle nous dit qu'elle vient seulement de les récupérer, car elles ont été utilisées par les scénaristes du film *La Fille de Brest*, qui relate l'histoire de l'affaire du Mediator. Mais son sourire s'est atténué lorsqu'elle a évoqué sa crainte au cours de son enquête que ses archives personnelles ne soient volées, comme l'avait été l'ordinateur d'un chercheur lors d'un premier combat contre le coupe-faim Isomérade de Servier. Elle nous a notamment raconté un épisode qui l'a marquée, lorsque les laboratoires Servier ont tenté de convaincre l'instruction de se saisir de ses ordi-

nateurs et de ses mails, au moment où un scandale éclatait, révélant ainsi la complicité entre Servier et un rapporteur de la commission d'enquête du Sénat.

Irène Frachon ne sait pas encore si ses archives resteront chez elles ou si elle en fera don à un service d'archives. Elle explique ce doute par la grande sensibilité des archives qui composent ce fonds. En effet, une grande quantité de documents concerne les victimes et ne devrait donc pas être consultée par n'importe qui. Elle est consciente des délais de communicabilité et de la protection des données ainsi que de l'importance de conserver correctement les documents qui ont alimenté son enquête.

Sur la question de la communicabilité des archives médicales et pharmaceutiques, Irène Frachon est attachée au respect de la vie privée des patients et au secret médical : elle explique que les laboratoires Servier ont sans cesse essayé d'accéder aux données privées des victimes ayant déposé des demandes d'indemnisation, par le biais des dossiers médicaux. C'est pour elle une tension permanente que la préservation de l'identité des victimes, car elle peut parfois entrer en conflit avec la nécessité d'accéder aux dossiers médicaux à des fins de recherches pour donner du poids à l'enquête. Irène Frachon est cependant partisane de la nécessité de transparence de la part des grandes industries pharmaceutiques, et souhaite que, si un jour une autre affaire de la sorte éclate au grand jour, l'accès aux archives, notamment des grands groupes industriels mais également des organismes de santé, soit facilité. Elle met d'ailleurs l'accent sur la responsabilité des pouvoirs publics dans ce genre d'affaire, qui devraient avoir plus de poids sur les industries privées et les moyens de les contraindre à coopérer, plutôt que de les laisser tenter de bloquer les enquêtes, comme ce fut le cas pour l'affaire du Mediator. Elle souhaite également une plus grande accessibilité aux archives des organismes de santé, par exemple les caisses d'assurances maladies, qui conservent des documents d'une importance remarquable pour quiconque voudrait faire des recherches sur une pathologie en particulier ou une suspicion d'effet indésirable. Cela semble se développer actuellement.

La prochaine et peut-être dernière étape de cette affaire majeure pour le monde des industries pharmaceutiques est à venir au mois de septembre avec le procès pénal des laboratoires Servier. Ces derniers risquent le retrait de leur certificat leur permettant de commercialiser leurs médicaments. Les derniers mots d'Irène Frachon au cours de cet entretien sont pour eux. Elle les accuse de vouloir redorer leur image, à quelques mois de leur procès, en procédant à l'indemnisation de nombreuses victimes. Elle se dit évidemment satisfaite pour les victimes indemnisées, mais estime que la façon procédurière et sans compassion pour les victimes avec laquelle ce processus est mené ne les dédouane en rien de leurs lourdes responsabilités. Nous remercions chaleureusement Irène Frachon pour sa conférence passionnante, pour le temps qu'elle nous a consacré et pour la clarté de ses réponses.

Propos recueillis par Benjamin Almond et Victor Simothé, étudiants en master 1 «Archives», université Jean Moulin Lyon 3

« J'ai toujours essayé de jouer la transparence, mais ça a des limites, puisque la défense essaie toujours de retourner ça contre vous. »



Vous pouvez (re)voir la conférence inaugurale tenue par Irène Frachon sur le blog du Forum [https://forum.archivistes.org/actualites/video-de-la-conference-inaugurale-direne-frachon/].



Plus d'un an de préparation pour...

- **7 383 tweets** depuis le 13 octobre 2017
- près de **100 personnes mobilisées** :
17 membres du comité scientifique,
19 du comité d'organisation en local,
10 étudiants des masters 1 et 2 « Archives »
de l'université Jean Moulin Lyon 3,
les **administrateurs**, les **permanents**,
l'**équipe** du centre des congrès.
- **27 entreprises et institutions** avec des niveaux
de participation différents :
exposants, parrains, partenaires, qui nous ont
permis de boucler le budget (participant ainsi à
hauteur de **30 %**).
- un programme riche :
20 sessions,
1 conférence citoyenne,
1 conférence inaugurale,
68 interventions,
8 ateliers programmés deux fois,
8 posters,
14 rapid'demos,
des **concours (46 photos** soumises au concours-
photo, **10 romans-photos**).
- **741 participants**, dont une centaine de non
adhérents et autant d'intervenants.
- une belle convivialité :
plusieurs visites (musée de la Mine, exposition
« Inventaire ! Casino et Saint-Étienne » des Archives
municipales de Saint-Étienne, etc.)
212 bouteilles de bières bues (avec modération),
des **dizaines de badges** « J'aime mes archives ! »
et surtout **3 jours** de bonne humeur et d'émotions !

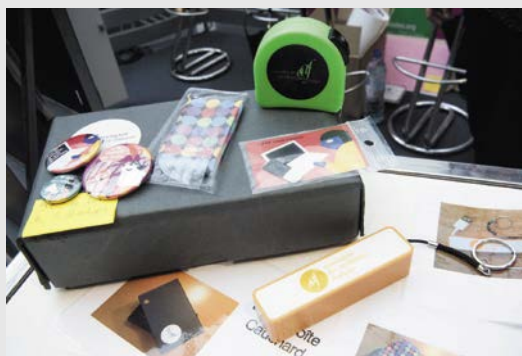


Laurent Ducol

Co-pilote du comité d'organisation



© AD42/Alexandre Delabre



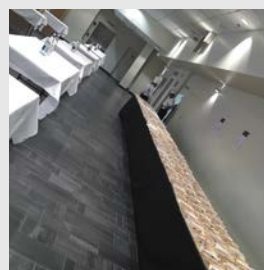
© AD42/Alexandre Delabre



© AAF



Ouverture de la soirée de gala par le conseil d'administration © AAF



Une partie de l'espace restauration.
Une centaine de plateaux repas
restants ont été donnés pendant
le Forum à une association locale.

© AAF



© Pascal Anaïs



Mémoire des conflits, session présidée par Sylvie Thénault © AD42/Alexandre Delabre



Une partie du conseil d'administration lors de l'assemblée générale © AD42/Alexandre Delabre



© Pascal Anaïs



Intervention de Simon et Julie lors de la cérémonie de clôture du Forum
© Pascal Anaïs



De gauche à droite : Evence Richard, préfet de la Loire, Françoise Banat-Berger, cheffe du SIAF, Pierre-Frédéric Brau, président de l'AAF (mandat 2016-2019), et Antoine Meissonnier, président du comité scientifique #AAFSaintÉ19 © AD42/Alexandre Delabre



Avec les étudiants du master 1 « Archives » de l'université de Lyon 3
© Laurent Ducol



La relève sur le pont!

Les étudiants du master 1 « Archives » de Lyon étaient à nos côtés pour contribuer à la réussite du Forum. Multitâches, ils ont assuré l'accueil des congressistes dès le premier jour et nous ont orientés tout au long des différentes journées.

Cette jeune équipe dynamique a contribué très efficacement aux différents supports de communication en alimentant le blog [<https://forum.archivistes.org>] et le compte Twitter @reporters_AAF. Ils ont surtout recueilli plusieurs entretiens qui composent ce dossier. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution tout au long de notre manifestation.



René Dosière le 2 avril 2019
à Saint-Étienne © AAF

La transparence en politique : entretien avec René Dosière

René Dosière, ancien député de la première circonscription de l'Aisne pendant vingt-cinq ans, est membre honoraire du Parlement. Investi dans le domaine de la transparence sur le train de vie des responsables publics, il a lancé en mai 2018 l'Observatoire de l'éthique publique, un *think tank* (groupe de réflexion) dédié à la transparence et au financement de la vie publique.

Lors du Forum des archivistes, René Dosière a animé une conférence citoyenne qui s'est tenue à la bourse du travail à Saint-Étienne le 2 avril dernier (voir encadré). À la suite de sa conférence, il nous a fait l'honneur de répondre à nos questions et de nous éclairer sur son *think tank*.

Comment le *think tank* est-il né ?

René Dosière nous explique que plusieurs universitaires — notamment en droit public — et juristes ont récemment évoqué la crainte d'un manque d'informations en matière de politique. Ces derniers sont entrés en contact avec lui afin de créer une association regroupant des parlementaires et des universitaires pour travailler sur la sphère parlementaire. Il s'avère que l'horizon a finalement été ouvert à la politique en général.

Quel est l'objectif du *think tank* ?

La volonté du couple parlementaire/universitaire est d'identifier un certain nombre de domaines dans lesquels il y a des progrès à réaliser en matière de transparence — comme les cabinets ministériels, la haute fonction publique, le Parlement ou encore les collectivités territoriales — et de faire de la recherche pratique. René Dosière souhaite également poursuivre à travers ce projet le travail qu'il avait entamé au Parlement.

Quel est son avancement aujourd'hui et quel est son rapport avec les archives ?

Une dizaine de députés collaborent actuellement avec des universitaires pour répondre à des interrogations, apporter leurs connaissances et réfléchir à de possibles modifications, tant au niveau des travaux que de la transparence en politique. Cette réflexion s'articule autour d'archives, car elles sont alors des outils pour la construction des travaux en cours.

Quelles sont les actions menées par le *think tank* ?

Tout d'abord, les nombreuses discussions entre chercheurs et élus servent de biais aux travaux des chercheurs. Par ailleurs, un colloque portant sur les questions de transparence en politique est organisé chaque année : l'objectif est de faire le bilan des différentes réflexions et évolutions engagées dans les domaines d'enquête. De plus, il existe des articles rédigés par des étudiants et des universitaires ainsi qu'un site Internet¹ dans lequel René Dosière réagit aux questions d'actualité. Le travail est largement orienté sur le site Internet, qui est l'outil et l'interface principale des travaux sur la transparence en matière politique. Nous remercions René Dosière pour cet éclairage : les archivistes suivront avec intérêt et assiduité la suite de ses travaux !

**Propos recueillis par Benjamin Almond,
étudiant en master 1 « Archives »,
université Lyon 3**

1. renedosiere.over-blog.com/



Découvrez la vidéo de la conférence citoyenne sur le blog du Forum [<https://forum.archivistes.org/apres-aafsainte19/conference-citoyenne-de-rene-dosiere/>].



Retour sur la conférence citoyenne animée par René Dosière

Pour un Forum sur le thème de la transparence, le comité scientifique avait souhaité ouvrir les échanges au grand public. Avec l'aide de la mairie, une conférence citoyenne s'est ainsi tenue à la bourse du travail de Saint-Étienne. Invité de cet événement, René Dosière a fait part de son engagement en faveur de la transparence de l'État. Il est revenu dans un premier temps sur l'impact de son travail sur les comptes de l'Élysée. Au moment où il s'intéresse au budget de la présidence de la République, il se souvient d'une situation problématique marquée par

l'absence de procédures réglementées, de suivi écrit et de contrôles. Ce n'est donc pas à partir d'archives qu'il mène ses investigations, mais par l'intermédiaire d'un interrogatoire serré au moyen de questions parlementaires écrites. Grâce à l'action de M. Dosière, le budget de l'Élysée est aujourd'hui connu et contrôlé suivant les normes communes des institutions publiques. Dans un second temps, M. Dosière est revenu sur sa vision de l'équilibre entre transparence et protection de la vie privée, en exposant notamment la solution choisie pour la publication

des déclarations de patrimoine des députés et sénateurs qui sont accessibles à tous, mais uniquement en préfecture, sans droit de reproduction. Son témoignage et les échanges avec la salle qui ont suivi ont permis de montrer que la transparence est une notion ancrée dans une époque, qui évolue avec elle.



Antoine Meissonnier
Président du comité scientifique
#AAFSaintÉ19

Retour sur le concours photo

Dans le cadre du Forum des archivistes, dont le thème était « Archives et transparence, une ambition citoyenne », un concours photo a été organisé. Il s'est décliné autour de trois thèmes :

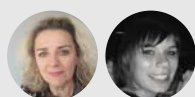
1. **Archives insolites et objets incongrus :**
ce que l'on ne soupçonne pas être conservé dans un service d'archives.
2. **De la théorie à la pratique ou de l'adaptation permanente à la contrainte :**
ce que l'on devrait ou voudrait cacher.
3. **De l'obscurité à la lumière :**
ce que l'on communique et qui ne l'était pas ou peu.

Ouvert à tous, le concours permettait à chacun de participer à hauteur d'une contribution par thème. Force est de constater que le succès a été au rendez-vous, puisque le jury, composé de neuf professionnels d'horizons divers (archivistes, professeurs, photographes, etc.) a eu la lourde tâche de sélectionner trois photos par thème au sein de plus de quarante contributions. La sélection du jury, affichée dans le centre des congrès pendant la durée du Forum, a été soumise au vote des participants.

À l'issue du scrutin, 186 votes ont été recensés et ont permis de désigner les heureux lauréats de chaque catégorie. Les résultats du vote ont été proclamés et les photos gagnantes diffusées lors de la séance de clôture du Forum. Les lots remportés par les gagnants, malheureusement absents lors de la remise des prix, leur ont été envoyés à l'issue du Forum.

L'AAF et les membres du jury remercient chaleureusement tous les participants.

Anne-Marie Bailloux
Marie Viard
Membres du jury



La sélection du jury, affichée dans le centre des congrès de Saint-Étienne pendant le Forum © AAF

Le quotidien des archivistes en roman-photo

Le comité d'organisation comme le comité scientifique trouvaient intéressant de se saisir de la thématique « Archives et transparence, une ambition citoyenne » pour vous proposer d'illustrer votre quotidien sous forme de roman-photo. Les nombreuses contributions ont été rassemblées dans un livre et, pendant le Forum des archivistes, plusieurs exemplaires étaient disponibles dans

le centre des congrès de Saint-Étienne pour consultation sur place. Un grand merci à tous les participants !



Pendant le Forum des archivistes, vous avez eu l'occasion de découvrir les huit posters exposés sur la mezzanine du centre des congrès. Retrouvez-les sur le blog du Forum des archivistes [<https://forum.archivistes.org/actualites/aafsainte19-les-posters-sont-en-ligne>].



© AD42/ Alexandre Delabre



Pour (re)découvrir le livre des romans-photos, rendez-vous sur Calaméo [<https://fr.calameo.com/read/004432063728f1a06b78a>]

L'actualité est au cœur de nos débats : deux événements de notre histoire contemporaine nous ont permis d'illustrer le sujet de la gestion du droit d'accès aux archives. Citoyen en quête de vérité, archiviste en quête d'un code de déontologie, deux facettes pour illustrer cette même problématique.

Table ronde sur la déontologie de l'archiviste et l'accès aux archives

En 1999, le témoignage des archivistes Philippe Grand et Brigitte Lainé lors du procès en diffamation intenté par Maurice Papon contre Jean-Luc Einaudi avait fortement divisé la profession et l'AAF. Le récent décès de Brigitte Lainé a rappelé que les questions alors débattues (secret professionnel, obligation morale de témoigner de faits attestés par la documentation, transparence des Archives, rôle et positionnement de l'archiviste vis-à-vis de l'accès) sont toujours d'actualité. Elles avaient d'ailleurs largement motivé le choix de la transparence comme thème de ce troisième Forum par le conseil d'administration de l'AAF.

Organisée à sa demande, la table ronde réunissait des archivistes venues partager leurs réflexions et leurs pratiques, que ce soit sur le terrain (Sylvie Clair, directrice des Archives de Marseille) ou au niveau central (Marie Ranquet, en poste aux Archives nationales, précédemment chargée des questions de communicabilité des documents au SIAF), et un juriste spécialiste de la transparence en droit (Jean-François Kerléo, professeur de droit public à Aix-Marseille et directeur scientifique de l'Observatoire de l'éthique publique).

L'archiviste agit dans un cadre juridique contraint, qui tend d'ailleurs à se renforcer (loi Sapin) : dans le secteur public, il doit se conformer aux principes de neutralité des agents publics et de discrétion professionnelle, et respecter le secret professionnel attaché à sa fonction, sans parler du désormais fameux article 40 du Code de procédure pénale. D'autres éléments consacrés par la jurisprudence, tels le devoir de réserve, entrent en jeu. Dès lors, le recours à sa déontologie professionnelle intervient dans les interstices du droit rencontrés au cours de la pratique, et devrait l'aider à régir des conflits de loyauté, entre obéissance hiérarchique, conscience de la sensibilité des documents, mais aussi conscience citoyenne aiguë. Cela est tout particulièrement à l'œuvre dans le cadre des procédures de demandes de communication par dérogation.

L'AAF aurait un rôle essentiel à jouer en matière de promotion des règles déontologiques, par exemple en informant les professionnels du récent statut général de lanceur d'alerte, en favorisant les échanges sur ces questions et en insistant sur la pratique des archivistes du secteur privé : quel statut et quel cadre pour l'archiviste ? où mettre le curseur entre engagement de non-divulgaration et devoir d'alerte ?

Le dialogue avec des juristes, amorcé lors de cette table ronde, s'annonce riche de perspectives, dans un contexte de juridicisation des règles de déontologie. L'adoption par décret du Code de déontologie, comme cela est le cas pour d'autres professions, pourrait ainsi être une piste à travailler.



Pierre-Frédéric Brau
Président de la session
Président de l'AAF (mandat 2016-2019)

Table ronde sur l'affaire Maurice Audin : la recherche de la vérité et les archives

En 1957, à Alger, Maurice Audin est arrêté par les parachutistes français en lutte contre les partisans de l'indépendance de l'Algérie et disparaît. Immédiatement, Josette Audin entame des démarches. Pourtant, elle n'a jamais pu savoir ce qui était arrivé à son mari. En 2012-2013, elle obtient le droit de consulter des archives publiques. Enfin, le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron reconnaît la responsabilité de l'État dans cette disparition, et annonce une dérogation générale sur les archives concernant l'ensemble des disparus de la guerre d'Algérie. Les participants à la table ronde sont tous engagés dans une quête de vérité, avec des compétences et des rapports au passé différents. Appartenant à une famille qui a pu espérer que la vérité figurerait telle quelle dans un document archivé, Michèle Audin, fille de Josette et Maurice Audin, a souligné que son expérience, liée à son travail d'écrivaine, l'avait préservée d'un tel espoir. « Mais je sais qu'on trouve ce qu'on ne cherche pas », a-t-elle ajouté, en citant une lettre, dont elle ignorait l'existence, dans laquelle sa grand-mère questionnait le ministre de la Justice sur le sort de son fils Maurice Audin. Journaliste à *L'Obs*, Nathalie Funès a relaté comment elle a repéré, à la Hoover Institution on War, Revolution and Peace de l'université de Stanford, les archives du colonel Godard, l'un des acteurs centraux de cette année 1957 à Alger. Expliquant concrètement ses difficultés à la recherche en archives, elle a mis en relief les stratégies utilisées par les témoins pour entraver la recherche de la vérité, un des thèmes majeurs du débat suivant la table ronde : lorsque des archives, publiques car produites dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, ont été confisquées par certains des acteurs, comment obtenir qu'elles soient versées aux institutions idoines ? Cette question a suivi l'intervention de Jean-Charles Bédague, qui a témoigné de l'attention toute particulière portée par les Archives aux familles susceptibles d'être intéressées et touchées par la dérogation générale. L'élaboration de fiches de recherche spécifiques, répondant à leurs besoins, accompagne le travail de repérage des fonds qui seront inclus dans l'arrêté dont la préparation n'est qu'amorcée. Nul doute qu'elle marquera une date dans l'accès aux archives de cette période de l'histoire que les politiques publiques tendent progressivement à traiter à égalité avec celle de la Seconde Guerre mondiale qui, du point de vue français, pose le même type de questions.



Sylvie Thénault
Présidente de la session
Directrice de recherche au CNRS, spécialiste de la colonisation en Algérie et de la guerre d'indépendance algérienne

La transparence s'est déclinée tout au long du Forum... quelques exemples à travers le numérique, les archives du militantisme, des droits de l'homme et des entreprises.

Archives et droit, juriste et archiviste

Entretien avec Pascal Agosti

Membre du comité scientifique de cette nouvelle édition du Forum des archivistes, maître Pascal Agosti est docteur en droit, avocat au barreau de Nice et spécialiste en droit de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication. Lors du Forum, il a entre autres animé la table ronde sur le thème « Sincérité et droit du numérique », à l'issue de laquelle il nous a accordé du temps pour répondre à nos questions.

Nous l'avons interrogé sur son rapport aux archives : il considère d'abord les archives comme un enjeu, comme des documents utiles qui lui permettent de démontrer une prétention devant un tribunal. Plus qu'une approche simplement juridique, il trouve un intérêt dans une approche opérationnelle des archives. Elles lui sont donc utiles dans l'exercice de sa profession.

À l'égard de sa relation avec les archivistes, il considère le dialogue comme la clé de toute bonne collaboration. Il n'est donc selon lui pas nécessaire de former les archivistes au droit : il faut simplement trouver des interfaces dans lesquelles juristes et archivistes peuvent communiquer. Il rappelle par cela le caractère essentiel des archives et du métier d'archiviste dans l'exercice de sa profession, puisque la bonne gestion des archives peut par exemple permettre lors d'une procédure d'apporter une preuve.

Nous lui avons ensuite demandé son opinion sur l'évolution de l'informatique pour les archives. Il estime que la dématérialisation est aujourd'hui omniprésente, les hommes requérant de moins en moins d'interfaces réelles et préférant dorénavant les interfaces virtuelles. La dématérialisation est une simplification qui entraîne toutefois une perte de lien avec l'humain. Les archives n'échappent pas à la dématérialisation, qui, d'un point de vue juridique, ne pose pas de complications particulières du moment qu'elle est bien exécutée.

À titre d'exemple, dans le cas des contrats, le mode de contractualisation importe peu : l'essentiel est qu'il ait une valeur juridique, donc une valeur devant la loi. Cependant, les contrats dématérialisés requièrent une formation, pour qu'ainsi supports écrits et électroniques soient équivalents. Il incite de ce fait à la curiosité, au savoir et à l'information pour une société plus responsable et donc, par conséquent, plus libre.

Propos recueillis par Aurélia Ducci, étudiante en master 1 « Archives », université Jean Moulin Lyon 3



Pascal Agosti
© CAPRIOLI & Associés

Archives et transparence, vues d'ailleurs

Entretien avec Grégoire Champenois

Membre du comité scientifique du Forum des archivistes et intervenant, Grégoire Champenois, spécialiste en gestion du patrimoine culturel au sein de Centre international pour la promotion des droits de l'homme (centre de catégorie 2 de l'Unesco) en Argentine, nous a fait l'honneur de nous accorder un entretien et de répondre à nos questions concernant son expérience dans ce pays en tant qu'archiviste.

Nous lui avons tout d'abord demandé les raisons qui l'ont emmené à partir travailler en Argentine. Il nous explique que c'est son mémoire d'histoire qui l'a avant tout conduit à voyager en Espagne et à fréquenter des services d'archives. Cet attrait pour les archives s'est surtout développé dans une optique internationale car, pour lui, tout ce qui est international dispose de bons centres d'archives. À la fin de ses études, et afin de parfaire son niveau de langue, il a décidé de partir à l'étranger. Non en Espagne, où il a effectué ses recherches, mais en Argentine, pays qui l'attirait.

Après quelque temps, il est revenu en France pour terminer sa formation, avant de revenir en Argentine en 2014.

Nous l'avons ensuite interrogé sur les difficultés archivistiques rencontrées en Argentine, du fait du contexte politique du pays, et sur le regard qu'il porte, de son point de vue français, sur le traitement des archives. Pour lui, les difficultés en Argentine sont liées aux actions militaires, mais pas uniquement. Les archives des violations des droits de l'homme ont été détruites un peu avant la transition démocratique : ainsi, en Argentine, on trouve très peu d'informations documentées sur ce sujet. Les procès se sont essentiellement appuyés sur les archives des associations des droits de l'homme ou sur la Commission de vérité. Pour Grégoire Champenois, on ne ... / ...



Grégoire Champenois
© DR

peut pas parler de problème archivistique pour quelque chose qui n'existe pas. Néanmoins, il note un autre problème qui concerne les documents en général : en effet, il n'existe pas de tradition archivistique en Argentine. La législation date du XIX^e siècle et, malgré une loi mise en place en 1979, il n'y a pas eu de conséquence dans le fonctionnement archivistique des institutions. Les Archives nationales n'arrivent pas à implémenter les procédures ou une culture de la gestion des archives dans les ministères. Il existe des formations, mais elles restent assez superficielles. Ainsi, Grégoire Champenois

s'est davantage servi des normes internationales ISAD-G, nécessaires à la description de fonds d'archives, que de son bagage français. Il se présente d'ailleurs plutôt en tant que défenseur des normes internationales, car pour lui cela dépasse les frontières, et c'est dans cet esprit que tous les archivistes devraient aujourd'hui travailler.

Propos recueillis par Richard Miriski, étudiant en master 1 « Archives », université Jean Moulin Lyon 3

Les archives militantes

Entretien avec Claire Lemerrier

Membre du comité scientifique du Forum des archivistes et présidente de la session « Archives militantes : le cas des archives LGBTQ et féministes », Claire Lemerrier, membre du conseil scientifique au CNRS et chargée de cours à Science Po, a eu la gentillesse de nous accorder un entretien. Lorsqu'on lui demande comment s'est développé son intérêt pour les archives, elle répond qu'il est lié à sa formation en histoire, au cours de laquelle elle s'est auto-formée à la recherche dans les archives. Reconnue comme une « historienne-geek », elle entre ensuite dans le monde des archivistes de façon détournée, par la voie du numérique et en donnant des cours d'introduction à la discipline.

Son travail sur les archives est pour elle un moment de fête : « À ce stade de carrière, c'est d'une grande banalité pour les gens qui sont professionnels de l'histoire, mais c'est le moment où je fais ce que j'aime. »

Claire Lemerrier y trouve un vrai retour vers le cœur

du métier. N'étant pas spécialiste de la question des archives militantes, elle avoue s'être retrouvée là un peu par hasard. Selon elle, l'intérêt porté aux archives se base sur la construction d'une mémoire, mais également sur la préservation de traces. L'intérêt pour le sujet du militantisme étant stimulé par l'actualité, la question de ses archives ressurgit. Cela se retrouve aussi dans les sujets portés par la recherche, ce qui explique le besoin

de sources et donc un début d'attention pour ce type d'archives.

L'ouverture des archives militantes a des conséquences importantes : les recherches deviennent complexes lorsque les sources sont dispersées et/ou non renseignées. En effet, la nécessité se porte alors sur leur description et leur visibilité. Cependant, la construction identitaire en cours de certaines minorités fait que leurs mémoires ne se posent pas avec autant de force que des mémoires plus anciennes.

Politiquement parlant, les financements qui permettent d'ouvrir les archives militantes ne sont pas envisagés. Cela ne joue donc pas en faveur de l'ouverture des archives.

La question de la gestion de ces archives se pose alors. Une auto-organisation et la formation de membres des associations seraient-elles préférables ? Une co-construction d'un système entre les associations et les archivistes pourrait-elle être envisagée ? La mise à disposition de ces archives est à nouveau une question centrale. La mise en place d'une collaboration permettant une indexation des sources ou l'élaboration de guides de recherches serait une solution pour permettre au lecteur de se retrouver dans les méandres des archives militantes. Autant de solutions proposées lors de la session présidée par Claire Lemerrier.

Propos recueillis par Anaïs Boisseau, étudiante en master 1 « Archives », université Jean Moulin Lyon 3

« À ce stade de carrière, c'est d'une grande banalité pour les gens qui sont professionnels de l'histoire, mais c'est le moment où je fais ce que j'aime. »



Claire Lemerrier © Sciences po

Les entreprises face à leurs archives : transparence et ouverture

Entretien avec Matthieu de Oliveira

Intervenant lors de la table ronde sur les archives d'entreprises, Matthieu de Oliveira, maître en histoire économique et sociale du XIX^e siècle et directeur du master « Archives et monde du travail » de l'université de Lille, nous a accordé de son temps pour revenir sur son intervention.



Matthieu de Oliveira © DR

Pour cette table ronde, l'AAF avait décidé de croiser plusieurs regards sur les archives d'entreprise : le regard d'un historien — Matthieu de Oliveira —, celui d'un archiviste et celui d'un producteur. L'objectif était de constater comment, progressivement, les entreprises se sont converties à une forme d'ouverture et de transparence. Matthieu de Oliveira a choisi de communiquer sur l'adhésion des entreprises à l'archivage et à la valorisation de leurs archives. Il a tout d'abord développé l'idée de secret, une nécessité économique et stratégique, qui bloque toute sorte d'ouverture : engendrant méfiance et peur, il ferme inéluctablement les archives d'entreprises.

A ensuite été développée l'idée de la patrimonialisation des archives d'entreprises : elles deviennent peu à peu des actifs, du fait de l'intérêt nouveau que leur portent les entrepreneurs. Cette valeur nouvelle a un véritable impact sur leur ouverture, puisque sont mis en place de nouveaux services d'archives, des salles de lecture, des instruments de recherche ainsi que des bourses de recherche. Malgré tout, le chercheur se retrouve fréquemment devant des archives non consultables.

Matthieu de Oliveira a sur ce sujet développé le concept d'archives « piscine » et d'archives « trampoline » : l'archive « piscine » est celle dans laquelle l'historien peut s'immerger totalement, qui est accessible directement auprès du producteur. L'archive « trampoline » est quant à elle celle qui permet de rebondir, par la consultation d'archives d'un autre producteur, sur le sujet étudié. Par exemple, les archives de banque fournissent assez d'informations pour reconstituer, ne serait-ce qu'à minima, l'histoire d'une entreprise. Enfin, Matthieu de Oliveira nous a parlé du rapport entre les archives et l'image de marque d'une entreprise. Par leur caractère patrimonial fort, les archives valorisent l'entreprise, puisqu'elles l'inscrivent dans la durée et attestent de son efficacité et de sa pertinence. Les entreprises ont donc pris conscience que le temps, l'histoire et les archives sont des valeurs mobilisables non négligeables.

Propos recueillis par Aurelia Ducci et Blandine Essertel, étudiantes en master 1 « Archives », université Jean Moulin Lyon 3

➤ Retrouvez sur le blog du Forum les comptes rendus de trois sessions, dont deux de celles-ci, par d'autres étudiants de cette promotion [<https://forum.archivistes.org/actualites/retour-par-les-etudiants-sur-trois-sessions/>].

Grande enquête sur les archives : les résultats

Dans le cadre du troisième Forum des archivistes, notre promotion a diffusé un questionnaire auprès de trois publics différents. Il fait écho au thème de cette édition : « Archives et transparence : une ambition citoyenne ». Afin de le restituer, nous avons tourné une vidéo sur un ton humoristique et rédigé un article plus scientifique, consultable sur le blog du Forum des archivistes [<https://forum.archivistes.org/actualites/si-les-archives-et-les-archivistes-prenaient-le-pouvoir-a-la-tele/>].

En résumé, pour les néophytes, le terme « archives » se rattache très souvent à l'histoire. La motivation première des citoyens qui se rendent dans un service reste la recherche généalogique. Présentement, dans un contexte de transition numérique, ils préfèrent consulter les archives sur Internet. Ils estiment largement que la protection des données à caractère personnel demeure plus importante que la transparence.

Les usagers des salles de lecture ont également pu exposer, à travers les différentes questions, leurs connaissances sur le milieu archivistique, les difficultés rencontrées durant leurs recherches et, enfin, leurs suggestions pour que les archives acquièrent une meilleure visibilité.

Selon les professionnels, la communication et la médiation restent en effet primordiales pour accentuer cette visibilité. Les échanges tendent à faire disparaître l'image stéréotypée du métier. Même si l'avenir de la profession s'oriente vers le numérique, le coût qu'il représente ainsi que l'adaptation des pratiques sont sources de préoccupations. Concernant la transparence et la vie privée, il semble que les archivistes se situent dans un entre-deux, à la recherche d'un équilibre.

Les étudiants en master 2 « Archives », université Jean Moulin Lyon 3

Les étudiant·es du master 2 « Archives » de l'université Jean Moulin Lyon 3, promotion 2019
© Jean Thibault



Mais qui est Simon ?

Durant le Forum des archivistes, on nous a présenté RiC¹. Mais plusieurs d'entre nous sont sûrement repartis avec une autre question digne du « Who's Who » : qui est Simon ?

Perche à selfie à la main, Simon déboule sur scène dès la conférence inaugurale. Il engage un monologue hâtant, à l'humour décalé, qui nous fait entrer dans le vif du sujet : données, transparence, place de l'archiviste et du citoyen dans un contexte ressenti comme mouvant. Lors de la session sur l'*open data*, Simon annonce la « data-strophe ». Il l'assure, la réutilisation est partout et inexorable, ironisant insidieusement sur le fait que ce n'est pas si nouveau même si les proportions sont

différentes. Images percutantes. Mots acérés. Acidité qui fait sourire, en coin ou à plein poumon, et fait du bien. Le comédien se met tour à tour dans la peau de l'archiviste et dans celle de celui, un peu interloqué, qui le regarde. Pour RiC, Simon mime à merveille un archiviste perdu dans les méandres des normes et du web sémantique, appelant « au secours, Pierre-Frédéric ! »

J'en arrive alors à vraiment me demander qui est Simon. Serait-il aussi archiviste pour si bien nous cerner ? Qui l'a aidé ? Mais on me dit qu'il aurait rédigé ses textes seul. Chapeau bas ! Quel travail d'observation et de mise en abyme pour nous autres qui nous pensons souvent incompris !

Et la réponse est là. Simon, c'est un regard souvent juste, humain, plein de fantaisie. Durant trois jours, il fut l'un des nôtres, nous offrant l'occasion de nous reconnaître, ou pas, de nous regarder et de nous interroger avec légèreté sur notre métier.



Christelle Bruant
Responsable des fonds modernes
et de la communication
Archives municipales et
métropolitaines d'Orléans

1. Records in Contexts.

#AAFSaintÉ19 en dessins

Julie Blaquié, illustratrice, nous a accompagnés pendant ces trois jours. Ces dessins, sous licence CC BY-ND 3.0 FR Julie Blaquié pour AAF, sont disponibles sur le blog du Forum [<https://forum.archivistes.org/actualites/aafsainte19-en-dessins/>].





Une partie du salon des exposants
© AD42/Alexandre Delabre

Un beau salon des exposants !

Une des spécificités du Forum des archivistes est d'organiser, depuis 2013, en parallèle des conférences et des ateliers, un salon des exposants permettant la rencontre des archivistes avec les entreprises spécialisées.

En 2019, tous les stands ont été réservés et 21 sociétés ont pu présenter leurs produits dans les deux salles consacrées au salon. Pour la première fois, tous les métiers de la profession étaient représentés : tiers-archivistes, logiciels d'archives, rayonnages, boîtes d'archives, etc.

Si des exposants étaient présents pour la première fois (Luxord, Klug conservation, EnerJ, Archives Solutions, Provost, I2T, In-Optimo), nous avons aussi retrouvé les fidèles depuis la première édition.

Nous remercions chaleureusement les exposants pour leur participation et leur implication dans le Forum des archivistes et leur donnons rendez-vous dans trois ans !



Nicolas Didon
Responsable de la vie associative de l'AAF

Rencontre avec trois nouveaux exposants

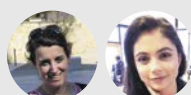
Lors de la troisième édition du Forum des archivistes, nous sommes allées à la rencontre de quelques-uns des nouveaux exposants. Nous voulions en savoir plus sur leurs entreprises, mais aussi connaître leurs attentes et leurs impressions sur le Forum.

❶ Nous avons d'abord rencontré l'entreprise Provost, premier fabricant français de rayonnage depuis 1963. Cette entreprise familiale emploie 80 vendeurs et 80 technico-commerciaux. Les deux représentants de l'entreprise présents au Forum étaient particulièrement satisfaits de l'accueil des archivistes. Pour eux, être présent était une manière de prouver leur accompagnement auprès des archivistes de France et de se faire connaître, leur entreprise travaillant et gravitant beaucoup autour du monde des archives.

❷ Nous avons ensuite rencontré l'exposant In Optimo. In Optimo est un nouveau logiciel qui a été présenté au monde des archives lors du Forum pour la toute première fois. Pensé depuis quatre ans par deux ingénieurs et une archiviste, cet outil, entièrement en ligne, a pour but de faire gagner du temps et de la place aux archivistes lorsqu'ils déménagent ou réaménagent un magasin dans de nouveaux locaux. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le monde des archives !

❸ Enfin, nous avons interrogé Luxord. Comme plusieurs entreprises présentes sur le salon, Luxord est une petite entreprise familiale créée en 1947 : c'est désormais la troisième génération qui dirige la société. L'entreprise propose des boîtes en plaque de cello-derme, livrées à plat ou déjà montées, au PH neutre et conformes aux normes ISO 16245-B, garantissant la conservation et la neutralité du carton. Pour eux, cette première présence au salon des exposants du Forum est un bon vecteur pour être vu et connu.

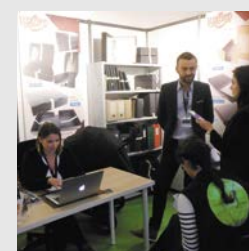
Blandine Essertel et Aurelia Ducci
Étudiantes en master 1
« Archives » Université Lyon 3



❶ Sur le stand de l'entreprise Provost © Nicolas Morel



❷ Sur le stand In Optimo © Nicolas Morel



❸ Sur le stand de Luxord © Nicolas Morel

Bruynzeel Storage Systems.

Le système de rangement de demain

Spécialiste des systèmes de rangements intelligents, Bruynzeel Storage Systems présente son nouveau rayonnage mobile électronique : le Compactus® DYNAMIC II.



Innovant et élégant, il appartient à une nouvelle génération de solutions de rangements avant-gardiste à tout point de vue :

- interface utilisateur intuitive
- application mobile Dynamic II
- protections et sécurités accrues
- respect de l'environnement

Confort et efficacité pour les utilisateurs

Conçu à partir de retours d'expérience clients, le Compactus® DYNAMIC II est doté de l'interface la plus conviviale du marché. Installée sur chaque travée, elle permet d'utiliser très intuitivement le système de rangement à partir de la manette ou de l'écran tactile. Le déplacement simultané en un bloc des différentes travées offre un gain de temps appréciable tout en préservant les contenus.

Disposant d'un RF-ID incorporé pour une gestion simplifiée des contrôles d'accès via vos propres badges ou supports d'accès, il propose aussi un capteur mode veille ainsi qu'une personnalisation des allées.

Application mobile

Le Compactus® Dynamic II dispose de sa propre application mobile. Connectez-vous à votre système de rangement via votre wifi et configurez ses fonctions et paramètres. Disponible pour smartphone et tablettes, iOS et Androïde, il permet de définir les utilisateurs ou noms des allées, les contrôles d'accès, les éclairages LED ou d'activer les différents modes : économie d'énergie, bibliothèque, etc.

Vous n'avez pas besoin de l'appli pour utiliser le système. Toutes les fonctionnalités sont accessibles à partir de l'interface utilisateur.

Sécurités accrues

Les nouvelles fonctionnalités permettent de protéger les utilisateurs et de sécuriser vos contenus.

Le Système anti-écrasement (MCMS), le bouton d'arrêt de sécurité, les cellules photoélectriques ou la vérification de dégagement de l'allée (Sécurité passive) offrent une garantie de protection sans précédent. De même, le dispositif anti-intrusion ainsi qu'une distance entre les armoires en mouvement inférieure à 80 mm empêchent tout accès non autorisé.

Respect de l'environnement

Au-delà du gain de place inhérent aux rayonnages mobiles qui optimisent l'utilisation de l'espace disponible par la création d'une seule allée et doublent ainsi la capacité de stockage de votre système, les nouvelles technologies du DYNAMIC II contribuent à réduire votre facture énergétique, votre empreinte carbone et vous aideront à atteindre vos objectifs en matière de développement durable.

Optimiser l'espace avec des rayonnages mobiles permettra en outre d'alléger la facture d'éclairage, d'entretien et de sécurité.

+
Bruynzeel Storage Systems conçoit, fabrique, vend et entretient des systèmes de rangement pour bureaux, archives, musées et entrepôts. Leader dans le développement de solutions de rangement, de stockage et d'archivage optimisant les espaces, Bruynzeel dispose de 9 filiales en Europe et de distributeurs dans 43 pays. Le siège et la production se trouvent sur un site de 28 000 m² à Panningen (Pays-Bas).



Plus de valeur pour l'archiviste dans son logiciel, plus rapidement : l'approche Agile de Naoned

Quel archiviste ne s'est jamais dit : « la fonctionnalité que j'attendais depuis longtemps est disponible, mais elle ne correspond pas vraiment à mon besoin » ? Pour éviter cet écueil, Naoned construit ses produits en approche Agile, selon une méthode adaptée à ses clients et à son organisation. Le cycle de R&D se structure sur des itérations de quatre semaines de développement durant lesquelles se déroulent d'autres étapes. Des étapes indispensables pour satisfaire les besoins des utilisateurs de nos logiciels Mnesys.

L'équipe de recherche et développement

L'approche Agile chez Naoned met l'esprit d'équipe comme valeur de base. Elle fédère toute l'équipe de R&D : le directeur technique qui assure le rôle de *scrum master*, la *product owner* qui porte la vision du produit, les développeurs et experts (architecte, designer, ingénieur système, consultants fonctionnels) qui le conçoivent et le réalisent.

Recueil des besoins

Première étape du cycle de vie d'une évolution logicielle, le recueil des besoins est réalisé durant des ateliers téléphoniques ou en présentiel avec des archivistes utilisateurs (ou non utilisateurs) de nos logiciels, complétés par toute information écrite utile : sondages, appels d'offres, etc. La mise à disposition de versions de démonstration permet aux archivistes de commenter l'avancement de la réalisation du produit.

Études

Avant de satisfaire un besoin, il est nécessaire de mesurer sa faisabilité stratégique : urgent ? valeur métier ? budget raisonnable ? Et d'évaluer la complexité technique ou fonctionnelle des solutions possibles. La solution retenue est découpée en tâches de réalisation digestes dont on peut estimer le temps de réalisation. La rédaction détaillée de la création ou de l'amélioration d'une fonctionnalité inclut les tests qui permettront de valider son usage et les éléments graphiques à intégrer durant la phase de développement.

Priorisation

Lorsque l'étude est complète et le sujet maîtrisé, les tâches sont priorisées afin de proposer le périmètre minimum utilisable d'une fonctionnalité. La priorisation porte sur ce qui a le plus de valeur, en tenant compte de la faisabilité technique et fonctionnelle à court et moyen terme.

Engagements

La liste des tâches priorisées qui seront réalisables dans l'itération suivante est identifiée en fonction de la vélocité de l'équipe ainsi que de la disponibilité des sachants qui optimiseront sa conception et son développement.

Développement

La phase de développement commence par la conception technique. Le code est ensuite relu avant de passer une batterie de tests automatisés. Enfin, le travail réalisé peut être soumis aux tests internes pour vérifier le bon fonctionnement et la validité des éléments livrés.

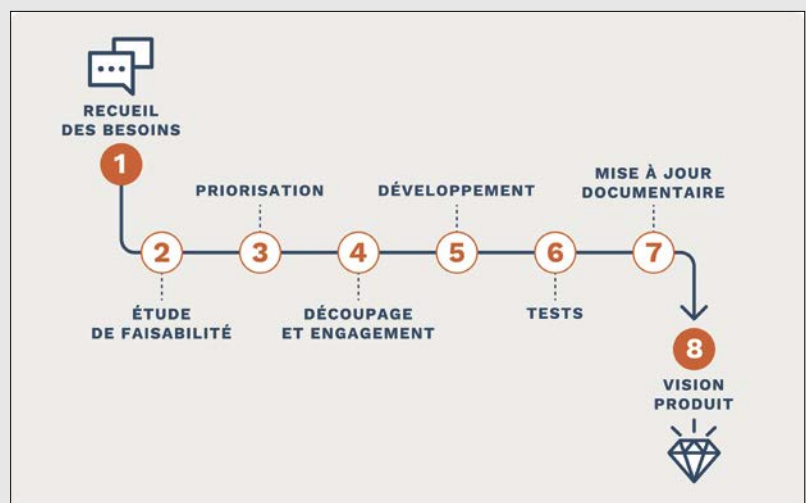
Tests internes

Les différentes évolutions et améliorations sont testées, des tests de non-régression sont également passés pour valider la nouvelle livraison. En cas d'insatisfaction (anomalie ou déception), et selon l'impact sur l'usage de la fonctionnalité en l'état, des correctifs sont apportés avant que les tests soient rejoués. De nouvelles améliorations se dessinent déjà pour l'avenir durant cette phase.

Mise à jour documentaire

Afin de maintenir une bonne vision du produit à chaque nouvelle version, la documentation est régulièrement maintenue : manuel d'installation, manuel de montée de version, manuel d'exploitation, documentation interne technique (conventions, bonnes pratiques, choix techniques, etc.), cartographie produit, catalogue des fonctionnalités, manuel utilisateur, guides d'aide à l'utilisation de l'outil, articles sur le site de la communauté des utilisateurs des logiciels Mnesys.

naoned
Un nouveau regard sur le patrimoine



Vision produit et moyens de communication

Toutes les informations sur nos logiciels sont diffusées aux utilisateurs via le site de la Communauté Mnesys. Des environnements de démonstration y sont proposés. Des sondages sont également diffusés pour permettre aux utilisateurs de participer au recueil de besoins. Et parce que le contact direct et le lien humain sont primordiaux pour se projeter ensemble sur les possibilités à venir, nous organisons une fois par an un événement qui rassemble l'ensemble des utilisateurs : les Journées Mnesys.

Les avantages de notre approche Agile pour vous

- Le logiciel évolue en fonction de vos besoins actualisés et sur toute la durée de vie du logiciel.
- Vos avis sont recueillis régulièrement et confrontés à ceux d'autres archivistes.
- Votre réalité d'archiviste est au centre des préoccupations de l'équipe de R&D.



Vous souhaitez plus d'informations sur nos logiciels ?

Prenons contact !
contact@naoned.fr

Saint-Gobain

Héritier d'une longue tradition de plusieurs siècles, le Groupe Saint-Gobain est désormais en voie de transition digitale rapide dans toutes ses composantes. Le développement du digital représente une opportunité pour les métiers de Saint-Gobain et transforme les modes de travail de ses collaborateurs.



Il conduit notamment à une production massive d'informations pour tous les métiers du Groupe. Les enjeux liés à la conservation de ces données deviennent de plus en plus importants dans un contexte législatif et réglementaire qui se renforce avec le déploiement du RGPD en 2018.

Pour répondre à ces enjeux, le Groupe Saint-Gobain s'est doté d'une solution d'archivage mixte de gestion des archives physiques et électroniques à valeur probatoire. Saint-Gobain Archives, en partenariat avec la DSI Groupe, travaille à son déploiement, notamment dans le contexte de la préparation du déménagement des collaborateurs vers un nouveau siège social en décembre 2019.

Cette solution Darwin, développée à partir d'un logiciel de la société Everteam, vient compléter le dispositif d'archivage du Groupe. Celui-ci dispose depuis 1979 d'un GIE dédié à l'archivage, Saint-Gobain Archives, et d'un bâtiment emblématique à Blois, inauguré en 1980. Il a été sélectionné par la DRAC pour concourir au label Architecture contemporaine remarquable du XX^e siècle.

Depuis toujours, Saint-Gobain Archives entretient des relations étroites avec l'Association des archivistes français, pour soutenir la profession, bénéficier de ses conseils et de son expérience, et participer au développement de l'association. L'AAF est un acteur majeur qui assure la promotion de notre métier et participe activement au renouvellement de ses pratiques.

L'AAF, au cours des années écoulées, a été, pour le GIE, à la fois un organisme de formation dans le domaine patrimonial (conservation, plan d'urgence) et un réseau de partage de compétences, en particulier pour l'élaboration de notre outil d'archivage électronique. L'AAF est aussi une opportunité de visibilité dans ce réseau professionnel. Apporter notre soutien au Forum des archivistes qui s'est tenu à Saint-Étienne est aussi une opportunité pour le Groupe Saint-Gobain de montrer son engagement dans un contexte où la production massive de données électroniques nécessite une rigueur de gestion dans le respect de la conformité.



Saint-Gobain Archives

Saint-Gobain Archives, GIE du Groupe Saint-Gobain (Blois, 13 salariés) a pour mission de gérer le processus d'archivage du Groupe, en France, de la collecte des archives à leur sort final (conservation/valorisation/élimination).

Depuis 2018, pour compléter le dispositif de gestion de ses archives physiques, Saint-Gobain Archives déploie en partenariat avec la DSI, la solution d'archivage mixte à valeur probatoire « Darwin ».



Saint-Gobain Archives est aussi associé à Saint-Gobain Inter Services pour préparer la transition numérique des 170 services qui vont intégrer le futur siège social de Saint-Gobain à La Défense en 2019 dans le cadre du projet « Archivez pour l'Avenir ».

Retrouvez notre histoire sur :

www.saint-gobain350.com

www.saint-gobain.com

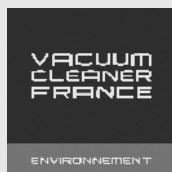
<https://www.saint-gobain.com/fr/groupe/notre-histoire/le-centre-darchives-de-saint-gobain>

Suivez-nous sur Twitter : @saintgobainarc



Vacuum Cleaner France

Vacuum Cleaner France est une entité spécialisée, depuis plus de 30 ans, dans la conservation de collections et qui s'engage aux côtés de ses clients pour la préservation du patrimoine. Nous intervenons sur les thématiques de conservation, tant préventive que curative.



Nos équipes de techniciens sont formées régulièrement, nous mettons à disposition sur site du matériel spécialisé, des procédés spécifiques afin de réaliser une prestation de qualité.

Des domaines de compétence spécialisés Dépoussiérage

- Analyse et détection des anomalies
- Conservation préventive
- Conservation curative
- Contrôle de l'environnement

Décontamination du plomb

- Préparation de la zone d'intervention
- Décontamination des poussières de plomb
- Prélèvement de contrôle surfacique afin d'atteindre les seuils d'acceptabilité
- Gestion de la chaîne d'évacuation et d'enfouissement des déchets dangereux post-processus de décontamination

Des ressources spécifiques

- Des équipes de techniciens formés
- Du matériel spécialisé
- Des procédés spécifiques
- Un suivi Qualité

Des prestations adaptées à vos contraintes

- Interventions programmables pour respecter vos impératifs
- Interventions en 48 heures en cas de sinistre
- Interventions sur site ou dans notre atelier à Créteil



VACUUM CLEANER
France
Impasse des Marais
94000 CRÉTEIL

Contact :

Gaëlle Mennechet
Responsable du
département Conservation
Tél. : 01 56 71 81 16
Port. : 06 18 60 49 07
Mail : gaelle.mennechet@
samsic.fr

Conclusion

Ces trois journées d'avril nous ont fédérés à Saint-Étienne autour d'un sujet sensible, que nous avons su explorer tous ensemble dans plusieurs de ses dimensions, illustrées par des cas concrets et surtout des témoignages importants qui ont ainsi ramené l'actualité au cœur de nos débats, leur conférant une part d'humanité très forte. Au-delà, ils ont inscrit notre métier au cœur de grands enjeux de société.

Le bilan de tous ces échanges est riche mais certainement incomplet. Il constitue probablement la base d'une réflexion à mener au sein de nos services, mais aussi en réseau, pour enrichir nos pratiques afin de disposer d'un socle déontologique partagé, ceci en attendant d'avoir peut-être un jour un code plus formel.

Afficher une telle démarche renforcera l'image de notre métier, dont les professionnels sont confrontés de plus en plus régulièrement à des situations complexes.

Disposer d'un corpus commun est donc fondamental pour nous aider à nous positionner dans de telles situations.

C'est aussi porter un peu plus haut notre mission en la mettant au niveau d'autres métiers avec lesquels nous travaillons (avocat, notaire, médecin...), créant ainsi avec eux un autre niveau de médiation.

Coordination : Laurent Ducol, avec le soutien d'Antoine Meissonnier

